



## Pourquoi s'impliquer dans la méthode MAIA ?

- Ne plus être seul dans sa pratique et travailler en réseau ;
- Acquérir une meilleure connaissance des missions de chacun et une plus grande lisibilité du système d'aide et de soins ;
- Simplifier et optimiser le parcours de la personne âgée de 60 ans et plus, en perte d'autonomie, et de son entourage.

Pour tout renseignement sur la méthode MAIA

**Tiphanie CHAPUT**  
Pilote MAIA,  
**04 73 15 01 92**

[t.chaput@clic-agglo-clermont.com](mailto:t.chaput@clic-agglo-clermont.com)

Et retrouvez les outils MAIA sur le site :

[www.clic-agglo-clermont.fr](http://www.clic-agglo-clermont.fr)

« Ce n'est pas dans l'objet que réside le sens des choses, mais dans la démarche »

*Antoine de Saint-Exupéry*

- Notre secteur d'intervention : 21 communes



**MAIA**  
Agglomération  
Clermontoise

Méthode d'Actions pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie



Cette méthode, pilotée par l'ARS sur chaque département, a été pensée pour simplifier et optimiser le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie.

Elle vise à définir, sur un territoire, en fonction de ses ressources et particularités, une démarche commune et partagée. Pour cela, elle favorise la mise en commun des connaissances et compétences des acteurs par le décloisonnement des secteurs sanitaire, social et médico-social.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

# Comment ?

Grâce à une équipe MAIA (composée d'une Pilote, chargée du déploiement de la méthode, et de 4 gestionnaires de cas) et à l'ensemble des acteurs du territoire.

L'équipe MAIA est co-portée sur le territoire par le CLIC de l'agglomération clermontoise et le CCAS de Clermont Ferrand.

La méthode MAIA s'appuie sur le fonctionnement et l'interaction de 3 mécanismes:

## LES MÉCANISMES

## LES ACTEURS

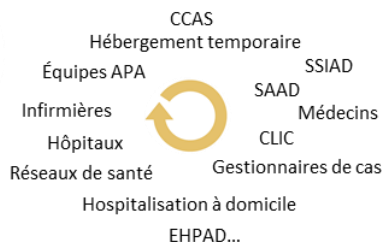


### Décideurs et financeurs

ARS, CARSAT, MSA, RSI, Conseil départemental

STRATEGIQUE  
TACTIQUE

Opérateurs des champs sanitaire, social et médico-social du territoire, appliquant la méthode et œuvrant pour le décroisement



CLINIQUE

La population âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie, en situation complexe, et souhaitant rester à domicile

# 3 MÉCANISMES MAIA = 3 MISSIONS

1 Proposer un accompagnement renforcé des situations les plus complexes

2 S'assurer d'une réponse harmonisée et unique sur l'ensemble du territoire, et de l'identification des situations complexes

3 Co-construire des projets de territoire co-responsables et favorisant le décroisement



Problématiques de terrain  
Plans d'actions co-responsables



Problématiques de terrain  
Plans d'actions co-responsables



Une équipe de 4 gestionnaires de cas MAIA (diplôme inter-U)

Un réseau multidimensionnel de professionnels

Espaces collaboratifs et décisionnels

## Public

Personnes de + de 60 ans (- de 60 ans si Maladie d'Alzheimer ou apparentée) en perte d'autonomie, souhaitant rester à domicile.

## 3 critères d'orientation complémentaires

**CRITÈRE 1 :** Maintien à domicile compromis en raison d'une pathologie chronique évolutive et de la présence de problèmes d'autonomie fonctionnelle ET décisionnelle ;

**CRITÈRE 2 :** Services d'aides et de soins en difficulté ou inadaptés ;

**CRITÈRE 3 :** Un entourage en défaut (personne isolée ou aidant en incapacité de mettre en place et coordonner les aides et les soins.

## Une coordination renforcée de la situation, centrée sur le bénéficiaire

Ce dispositif peut être essentiellement sollicité par des professionnels intervenants dans la situation orientée. Le gestionnaire de cas travaille en concertation avec l'ensemble des professionnels afin de permettre à l'utilisateur de vivre à domicile le plus long possible dans les meilleures conditions possibles.

## 2 rôles

- Garantir l'équité de traitement des demandes formulées par les personnes âgées sur l'ensemble du territoire, en apportant à chaque professionnel susceptible de recevoir une demande, un socle commun d'informations et d'outils permettant de proposer la réponse la plus adaptée aux besoins de l'utilisateur, et cela de façon harmonisée sur le territoire.

- Identifier les situations complexes et proposer une prise en charge renforcée.

Cela nécessite la définition d'un projet de territoire, l'harmonisation des pratiques, la co-construction d'outils, la coordination des services et la sensibilisation de l'ensemble des professionnels.

Dans ce cadre, la MAIA est amenée à organiser des formations, des groupes de travaux, des conférences et des temps de réflexion et de débats sur des sujets transversaux et sollicités par les professionnels

## L'intégration

Animer des temps de concertation interdisciplinaire et décroisée permettant une mise en commun des connaissances et compétences, dans le but de construire des plans d'actions co-responsables en réponse aux problématiques de ruptures de parcours identifiées par les acteurs du territoire.

## 3 espaces de concertations sont proposés

**Concertation Clinique :** entre les professionnels intervenants dans chacune des situations accompagnées par les gestionnaires cas.

**Concertation Tactique :** entre les producteurs d'aides et de soins du territoire.

**Concertation Stratégique :** entre les financeurs et décideurs (ARS, CD, ...).

La MAIA accompagne ensuite les acteurs dans la conception et le déploiement de solutions proposées à (outils, procédures, ...)